



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E146101

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2027

ÉDITÉ LE

05/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/1985

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 2000B00164

Siret : 331 594 432 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 83 00241

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 569120V - 1247001 / 001 461475

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 569120V - 1247001 / 001 461475

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ENTREPRISE DUPOIX

RUE DU COMMERCE
15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE

Téléphone : 04 71 20 51 42

Portable : 06 07 95 36 50

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@dupoix.fr

Responsabilité légale :

DUPOIX LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/07/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/06/2024
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	23/07/2026
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	23/07/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	23/07/2026
o Poêle ou insert bois	23/07/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.